



Mercredi 24 juin 2020

Clôture de l'Assemblée générale CMA France en présence de la secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher : les CMA appellent à la reconnaissance de leur rôle majeur pour l'avenir de l'économie locale

« C'est dans les difficultés que l'on reconnaît ses partenaires »
Joël Fourny, président de CMA France

L'Assemblée générale exceptionnelle de CMA France se clôt ce jour en présence de la secrétaire d'Etat Agnès Pannier Runacher. Un moment fort en symbolique, en pleine turbulence sanitaire et économique, où le réseau des CMA a fait preuve de son engagement sans faille pour la survie des entreprises artisanales et où se joue collectivement l'avenir de l'artisanat dans les mois à venir.

Six mois après la signature Etat - CMA France du COP, le contrat d'objectifs et de performance, fixant pour le réseau des CMA une ambitieuse stratégie de croissance et de développement de l'artisanat pour les deux ans à venir, le président de CMA France, Joël Fourny, appelle à la **« reconnaissance de la force et expertise du réseau des CMA, ainsi qu'à la continuité du travail mené entre les CMA et les pouvoirs publics, au bénéfice des territoires et de l'économie. »**

La période de crise liée au Covid-19 a fait preuve de l'implication et du rôle essentiel du réseau des CMA pour soutenir les entreprises artisanales. Pour rappel, plus de 1,5 million de contacts ont été pris avec les artisans pendant la période de confinement, des partenariats actifs ont été construits pour assurer la distribution des matériels sanitaires, une cellule psychologique a été créée, des actions de soutien à la consommation locale et responsable ont été mobilisées, un suivi pédagogique et innovant construit pour les 100 000 apprentis, enfin des campagnes de communication engagées pour inciter les citoyens dans leur acte d'achat responsable et solidaire.

Le réseau des CMA confirme ainsi sa volonté de travailler en lien fort avec l'Etat, assurer sa nécessaire mutation inscrite au COP, et attend des pouvoirs publics la confirmation de son rôle d'interlocuteur de premier ordre pour les entreprises sur l'ensemble des territoires.

Pour rappel :

Plan de relance en faveur de l'économie de proximité de CMA France : [télécharger le document](#)

Garantie apprentissage en faveur du soutien à l'apprentissage dans les CFA des CMA : [télécharger le document](#)

Signature du COP : [lien](#)



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques - 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr